

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 mars 2026 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2026 03 30-13-TRAVAUX : Autorisation de signature
d'une convention tripartite relative à l'enfouissement des
équipements de communications électroniques**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 15/03/2026
En exercice :	33	
Présents :	29	Affichage de la convocation : 16/03/2026
Pouvoirs :	3	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 01/04/2026
Présents : MALOSSE Daniel ; DEROZARD Olivier ; DUMORTIER Béatrice ; DUPLAT Gérard ; BOUKACEM Safi ; ARNAUD Sandrine ; BARCET Sylvain ; DURAND Aline ; GILLET Stéphane ; COQUARD Henri ; CHAREYRE Yolande ; CHARVOLIN Danielle ; JULLIEN Daniel ; NEMOZ Jean-Pierre ; RAZY Sylvie ; CARRET Audrey ; GILLET Rémi ; JOLY-ROSSATO Isabelle ; VERICEL Emmanuel ; PERRET Pierre ; CASCHERA Céline ; JULLIEN Anne ; DELISLE BUILLES Anne ; OGEARD Alexis ; GRANDGEORGE Michel ; RAMBAUD Gerbert ; MASPER Martine ; BUFQUIN Bernard ; ARTHUS-BERTRAND Cyrielle		
Absents ayant remis pouvoir :		
LANSON - PEYRE DE FABREGUES Anne donne pouvoir à BOUKACEM Safi MICHON Thomas donne pouvoir à NEMOZ Jean-Pierre FERNI Fatima donne pouvoir à JULLIEN Daniel		
Absents ou excusés :		
FAUCHEUR Virginie		

Madame DUMORTIER Béatrice est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dans la continuité de la délibération n°2026 02 23-18 du 23 février 2026, concernant les projets d'enfouissement de réseaux, sur la route de Bordeaux, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un nouveau projet de convention d'enfouissement entre le SYDER, la société ORANGE et la Commune de Vaugneray, à réaliser sur le même secteur.

L'objet de la convention est de permettre la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électronique de la société Orange.
Monsieur le Maire précise qu'une participation financière au projet est demandée, à la Commune de Vaugneray, pour un montant de 1 701.64 € sur un coût global de 8 775.56 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**

32 suffrages exprimés :

32 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE

le projet de convention entre le SYDER, la société ORANGE et la Commune de Vaugneray, pour des travaux d'enfouissements de réseaux électroniques sur le secteur de la route de Bordeaux.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer ladite convention telle qu'annexée à la présente.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
4.04.2026
et de la publication en mairie le
4.04.2026
La Secrétaire,
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire,
Daniel MALOSSE